



## PARCOURS DE FORMATION nécessitant le passage d'un examen

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui est proposé à l'élève lui permettra de progresser dans sa formation pour l'amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En s'engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, il s'engage à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à son rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Dix thématiques sont proposées, l'élève doit obligatoirement assister à ces dix cours.

En fonction de son emploi du temps, l'élève suit les cours à son rythme. Il doit vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Une fois le niveau théorique requis, nous conseillons l'élève en vue d'une date de présentation à l'examen théorique du code de la route.

### Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, l'élève sera amené à circuler :

- En respectant les autres usagers et le code de la route (selon le véhicule utilisé)
- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- De nuit (leçons prises le soir ou en hiver)
- Sous diverses conditions météorologiques selon le moment de votre formation (plein soleil, pluie, neige, ...)
- Dans des conditions faibles et denses de circulation
- En pratiquant l'éco-conduite
- En utilisant les aides à la conduite si les conditions le permettent
- En suivant un parcours en autonomie.

Au cours de votre formation, quand le niveau de l'élève le permettra, il sera amené à réaliser des parcours type examen avec des niveaux de difficultés progressifs.